

DÉCRET N° 2018-023 du 31 janvier 2018

portant nomination au Ministère de l'Economie
Numérique et de la Communication.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2016-420 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication ;
- sur** proposition du Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 janvier 2018,

D É C R È T E :

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication dans les fonctions ci-après :

- Directrice générale de l'Economie numérique et de la Poste :
Madame Barkatou ADAMOU SABI BOUN ;

- Directeur de la Programmation et de la Prospective :
Monsieur Marius Hervé ATAYI-GUEDEGBE ;

Conseiller technique juridique :

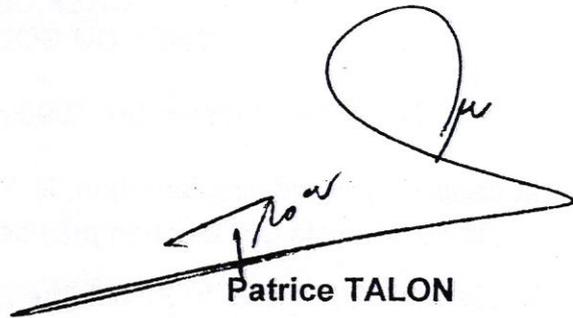
Monsieur Fidel El-Koudous OROU N'GOBI.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié au Journal officiel.

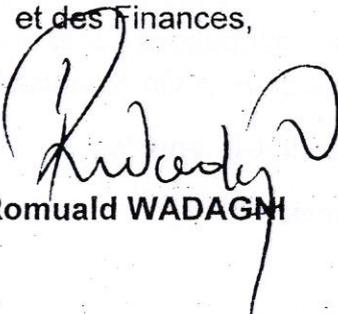
Fait à Cotonou, le 31 janvier 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



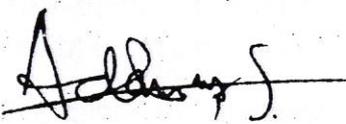
Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Economie Numérique et de la
Communication,



Aurelie Ilimatou ADAM SOULE ZOUMAROU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 2 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 2 MENC 2 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 INTERESSES 3
JORB 1.